



SOROCAL SARL



Capital 1.020.000 FCFP
64 Avenue de la Baie de Koutio
Vème Zone DUCOS
B.P. 13502 - 98803 NOUMEA CEDEX - NOUVELLE-CALEDONIE
TEL : (687) 24.17.80 - FAX : (687) 25.23.12
e-mail:commercial@sorocal.nc / compta@sorocal.nc

BAC A GRAISSES

(autres noms possibles : Séparateur à Graisses ou Récupérateur à Graisses)

DEFINITION :

- ❖ appareil qui retient les matières solides, les graisses et huiles contenues dans les eaux ménagères
- ❖ un BAG 200 L. est obligatoire si la fosse est à plus de 10 m de la maison.
- ❖ Volume de 200L pour les eaux de cuisine et 500L pour cuisine + SDB.

FONCTIONNEMENT :

- Le bac à graisses est placé en amont de la fosse septique, le plus près possible des cuisines
- dans tous les cas à moins de 2 mètres de l'habitation pour éviter l'encrassement des canalisations
- doit être ventilé pour permettre le dégazage
- accessible pour son entretien
- ne doit jamais recevoir les eaux vannes (eaux des wc)

ENTRETIEN :

- Il faut enlever régulièrement les graisses piégées dans la partie centrale du bac à graisses.
- Le bon fonctionnement du bac est assujéti à un entretien fréquent et efficace suivant son utilisation.
- Ne pas déverser le contenu des friteuses dans le bac à graisse.